



Procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'établissement
Le mercredi 15 janvier 2020

1-	Accueil a) Présences et quorum Ouverture de la séance à 19h01. Rachel Daigle et Véronique Meunier sont absentes ce soir.
2-	Revue et adoption de l'ordre du jour Mme Geneviève Arcand-Tourigny propose l'adoption de l'ordre du jour.
3-	Revue et adoption du procès-verbal du 13 novembre 2019 Chantal Handfield-Leblond propose l'adoption du procès-verbal.
4-	Parole au public Aucun public n'est présent ce soir.
5-	Suivis des procès-verbaux Mme Laroche nous informe que le plan d'action en lien avec le projet éducatif est enclenché, notamment la mise en place des CAP (Communautés d'apprentissage).
6-	Correspondances : Il y a des changements dans la politique d'admission à notre école. Par exemple, la fratrie deviendra un critère plus important qu'auparavant. Le document de la politique d'inscription est disponible sur le site de la commission scolaire.
7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport de la directrice b) Rapport OPP Mme Geneviève Arcand-Tourigny nous informe que pour le prochain marché d'automne, les enseignants des classes ordinaires seront les bienvenus s'ils désirent s'impliquer dans ce projet d'une quelconque manière avec leurs élèves.

8-	<p>Travaux du conseil :</p> <p>a) Résolution mesures dédiées (confirmation)</p> <p>Le CE confirme avoir reçu 129 678\$ dans le cadre de l'école accessible et inspirante et des sorties culturelles ainsi que de certaines autres mesures.</p> <p>Mme Laroche présente le détail de ces mesures qui permettent à notre école de bonifier ses services aux élèves, d'améliorer notre parc informatique et nos différentes ressources électroniques (l'embauche de Karine Belisle à titre de techno pédagogue) ou de garnir davantage les bibliothèques de classe. CE 15-01-20-25</p> <p>b) Utilisation du FDS pour matériel éducation physique et carnaval (approbation)</p> <p>M. Marc Langevin nous explique que le matériel qui sert à assurer la sécurité des enfants au gymnase (fosses, matelas...) commence à vieillir. Il propose donc d'utiliser certains fonds de la campagne de financement afin de rééquiper le gymnase de ce matériel. Par ces acquisitions, tous les enfants de l'école pourraient profiter de l'argent amassé par les campagnes de financement.</p> <p>Le CE accepte de libérer 2604\$ du fonds à destination spéciale pour l'achat de matériel d'éducation physique. Le détail sera envoyé aux parents sous la forme d'une communication éventuelle.</p> <p>Concernant le carnaval (qui aura lieu le 7 février ou le 21 février, comme plan B), l'école souhaite conserver la formule habituelle avec ½ journée au parc Harvey et ½ journée à l'école ainsi qu'une option de ski pour les élèves plus vieux. Le CE approuve donc le déboursé de 2300\$ pour les autobus et le parcours gonflable. CE 15-01-20-26</p>
9-	<p>Affaires nouvelles :</p> <p>a) Semaine de persévérance (information)</p> <p>2 élèves de 6^e année seront félicités formellement lors d'une remise officielle qui aura lieu à l'école entre le 19 et le 25 février.</p> <p>b) Service de traiteur (réflexion)</p> <p>Mme Laroche explique que le traiteur des <i>Petits chefs</i> livre ses repas de plus en plus tôt et cela commence à poser problème.</p> <p>Mme Laroche a tenté des approches auprès d'un autre traiteur, <i>Tous pour un</i>. Lors du prochain CE le conseil pourra statuer sur la pertinence de changer de traiteur ou de complètement cesser d'offrir ce service à partir de l'année scolaire 2020-2021.</p>

10-	<p>Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire</p> <p>Mme Faïza Bénaliouad a fait parvenir aux parents de l'OPP la mise à jour des règles sur les campagnes de financement et un autre sur les règles encadrant la gratuité scolaire.</p> <p>Mot des enseignants</p> <p>Maryse Tanguay informe le conseil que le 21 janvier prochain le volet alternatif accueillera les enfants intéressés à s'inscrire l'an prochain. Puis, le 27, les enfants intéressés passeront une journée pédagogique ici afin d'observer les enfants en action et de leur faire vivre une journée dans la formule alternative.</p> <p>Mot du service de garde</p>
11-	<p>Levée de la séance</p> <p>La séance est levée à 20h03.</p>

Loïc Albert
Secrétaire